



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2023 à 18H30
MAIRIE – SALLE DU CONSEIL

Présidente de séance : Mme SPORMEYEUR Nathalie, Maire

Membres présents : SUTTER Dominique, TARAL Jean-Claude, RHIM Jean-Paul, SONDAG Valérie, CHENEL Isabelle, LAUBERTEAUX Thierry, VIGNET Guy, FURLAN Rose, IGLESIA Evelyne, GOUILLAUD Serge, Hervé LASSALAS

Absents excusés : PHAM-DINH Alain, Francine Vigneron, CHRISTMANN Hélène (procuration à Serge Gouillaud)

Présence : 12/15, le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Dominique SUTTER est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est validé à l'unanimité.

Lors de cette séance, après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris les décisions suivantes.

1 Création d'un emploi statutaire permanent de catégorie A

Mme le Maire explique vouloir réorganiser le service administratif en créant un poste destiné à un agent titulaire de la fonction publique territoriale au grade d'Attaché Territorial.

Il est donc proposé la création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023, emploi de catégorie A de la filière administrative, recruté par voie de mutation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions et décide de modifier ainsi le tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits correspondants.

2 Création d'un emploi statutaire permanent de catégorie B

Compte tenu de l'accroissement du volume des tâches administratives, il convient de créer un troisième poste administratif qui serait occupé par voie de mutation interne par un agent administratif titulaire de la fonction publique territoriale au grade de rédacteur territorial. Il est proposé la création d'un emploi de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023, emploi de catégorie B de la filière administrative, recruté par voie de mutation interne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions et décide de modifier ainsi le tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 18H40

A Saulny, le 30 juin 2023

Le Maire,

Nathalie SPORMEYEUR

